**Protection des données personnelles et des données de santé**

Le Centre Médical Horizon accorde une grande importance à la protection de vos données personnelles et nous les traitons avec le plus grand soin et en veillant à leur sécurité. Les données personnelles sont toutes les informations permettant de vous identifier en tant que personne. Le Centre Médical Horizon respecte les dispositions légales relatives à la protection des données personnelles et les droits dont vous disposez en tant que patient (notamment le nouveau règlement européen et la loi sur les droits des patients). Les données personnelles et de santé sont traitées par (nom de l’organisation), (adresse de l’organisation) et ne sont utilisées qu’aux fins pour lesquelles elles ont été collectées et uniquement aussi longtemps que nécessaire.

**Finalité du traitement**

Nous traitons vos données personnelles afin d’assurer une bonne prise en charge de votre santé, tant sur le plan de la prévention que du diagnostic et du traitement (RGPD article 9.1.f). Nous respectons les obligations légales qui nous incombent en tant que prestataires de soins de santé (RGPD article 6.1.c) et sommes soumis au secret professionnel (ou obligation de confidentialité) (RGPD article 9.3). Certaines données personnelles peuvent également être utilisées pour les transactions financières liées à votre consultation ; toutefois, aucune donnée immédiatement identifiable n'est utilisée à des fins comptables. Certaines informations sont également demandées à des fins de recherche scientifique. Certaines de ces collaborations dans le cadre de la recherche scientifique s'inscrivent dans le cadre d'obligations légales et de la santé publique. Dans certains cas, des collaborateurs ont (de manière limitée) accès à certaines données personnelles, par exemple lors de la prise de rendez-vous. L'objectif de ce traitement est de faciliter le fonctionnement de la pratique et de permettre au médecin de consacrer suffisamment de temps aux patients (RGPD article 6.1.f). Ces collaborateurs sont également tenus à la confidentialité et n'ont pas accès à plus de données que strictement nécessaire pour l'exécution de leurs tâches. D’autres prestataires de soins du Centre Médical Horizon sont également soumis au secret professionnel et n’ont accès qu’aux données nécessaires à l’exercice de leur mission de soins. Votre dossier médical doit être conservé pendant 30 ans conformément aux dispositions légales. Les autres informations ne faisant pas partie de votre dossier médical sont conservées selon les délais légaux ou aussi longtemps que nécessaire à la réalisation des finalités du traitement.

**Partage des données**

Les données que nous traitons à votre sujet ne sont partagées, dans le cadre de vos soins de santé, qu’avec d’autres médecins ou prestataires de soins avec lesquels vous avez une relation de traitement ou, sinon, de manière anonymisée. Seules les informations nécessaires à votre traitement par un autre prestataire de soins sont partagées. Si vous avez donné votre consentement éclairé, ces données seront mises à disposition de manière sécurisée à d’autres prestataires de soins de santé. Ce n’est que si vous établissez une relation de traitement avec ces prestataires qu'ils auront effectivement accès à vos données. Dans le cadre d’obligations légales telles que les remboursements de soins fournis par les organismes d'assurance, certaines données sont également partagées avec votre propre mutuelle ou, pour les patients non assurés à charge du CPAS, avec votre propre CPAS.

Dans le cadre de la participation à des recherches scientifiques, des données peuvent également être traitées. Tous les traitements sont effectués par des institutions disposant des autorisations et habilitations nécessaires pour traiter ces données. Les données sont agrégées et toutes les mesures sont prises pour qu'elles ne puissent pas être retracées par de tiers personnes.

**Vos droits en tant que patient**

Vous avez le droit d'accéder à vos propres données personnelles. Vous pouvez les demander, les consulter, les corriger et, le cas échéant, les modifier. Dans certains cas, vous pouvez également demander de limiter temporairement le traitement des données. Ces demandes peuvent être refusées uniquement si elles constituent une menace grave pour votre santé.

Une demande de suppression des données personnelles ou de limitation de leur traitement n’est possible que s’il n’existe aucune obligation légale concernant le traitement et les délais de conservation de ces données. Vous pouvez adresser toute demande d'accès à votre dossier à votre médecin traitant. En cas de questions ou de plaintes, vous pouvez également vous adresser à votre médecin ou prestataire de soins. Si vous soupçonnez une violation du traitement de vos données personnelles et que votre médecin ou prestataire de soins ne peut vous apporter de réponse satisfaisante, vous avez la possibilité de déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.